



LA FORCE SYNDICALE

Union Nationale de la Santé Privée

Communiqué

GREVE MASSIVE A LA POLYCLINIQUE DU PARC DE CHOLET (49) : LA MOBILISATION OBTIENT DES AVANCEES SIGNIFICATIVES

Les 5 et 6 avril 2017, une grève massive a eu lieu à la Polyclinique du parc de Cholet en Maine-et-Loire à l'appel de la section FO dans le cadre d'une intersyndicale avec la CFDT. Ils étaient 169 grévistes le mercredi 5 avril et 189 grévistes le jeudi 6 avril. Plusieurs Assemblées Générales rendant compte du mandat ont eu lieu.

La plus importante a rassemblé 167 participants.

Le rapport de forces a permis d'obtenir :

En matière de salaires :

- ▶ une augmentation *perenne* de 2% de la valeur du point (de 7,14 à 7,28 €)
- ▶ une augmentation *perenne* de 2% pour les salariés payés au SMIC (de 1480,30 à 1509,90€ pour les coefficients de 176 à 207).

En matière d'amélioration des conditions de travail :

- ▶ Remise à niveau des compétences des équipes d'encadrement
- ▶ Réunion hebdomadaire des référents pour ajuster le personnel le cas échéant à la charge de travail
- ▶ Et d'autres points permettant d'améliorer les conditions de travail

En matière d'effectif :

- ▶ l'équivalent de 12.5 ETP (ASH, brancardier, AS, IDE et secrétaires médicales)

Il a aussi été obtenu que la retenue des heures de grève s'effectue soit sur le compte d'heures de récupération soit pour ceux qui le souhaitent, imputées sur le salaire à raison d'un jour de grève par mois.

Cette grève qui s'inscrit dans la poursuite de la grève et manifestation nationale du 7 mars 2017 constitue un point d'appui important dans le combat que mène Force Ouvrière pour l'augmentation de la valeur du point dans la CCU FHP ainsi que pour l'amélioration des grilles de classification.

Paris, 11 avril 2017

***Polyclinique du
Parc, Cholet (49)
Images de la grève***

